

Chapitre 4 - Détermination et fonctionnement de l'appareil reproducteur

1) Détermination du sexe et mise en place des appareils génitaux.

a) Sexe chromosomique et sexe génotypique.

Le sexe de l'embryon et donc du futur individu est en principe déterminé dès la fécondation par les qu'il comporte. Parmi les paires de chromosomes que comporte l'espèce humaine (le caryotype), une paire est qualifiée de « chromosomes ».

Si les chromosomes sexuels de la cellule-œuf sont constitués de deux chromosomes X, alors le futur individu sera de sexe S'ils sont constitués d'un X et un Y, alors il sera de sexe

Le gène responsable du déterminisme du sexe est le gène, qui se trouve sur le chromosome

- Si SRY est présent, alors le futur individu sera de sexe
- Si SRY est absent, alors il sera de sexe

b) Mise en place du sexe gonadique.

Avant la 8e semaine de développement, les gonades sont encore A partir de la 8e semaine de développement, le gène SRY, s'il est présent, commence à s'exprimer. A ce moment-là, on a deux cas de figure :

- Si SRY est présent, il sera responsable de la mise en place de
- Si SRY est absent, alors les gonades indifférenciées vont se transformer en

c) Mise en place du sexe phénotypique.

Une fois mises en place, les testicules sécrètent des hormones (notamment la) qui vont contrôler la masculinisation de l'appareil génital (pénis, canaux déférents, spermiducte ...).

L'absence d'hormones testiculaire entraînera la mise en place des voies génitales (oviducte, utérus, vagin ...).

d) Mise en place des caractères sexuels secondaires.

L'appareil génital ne devient fonctionnel qu'au moment de la, qui se déroule généralement entre 12 et 14 ans chez les filles, et entre 13 et 16 ans chez les garçons. C'est aussi au moment de la puberté que les caractères sexuelsse mettent en place.

Ces changements sont provoqués par les hormones sexuelles produites par les gonades :

- Hormones féminisantes :
- Hormones masculinisantes :